

bājula bonne d'enfants.

I.1. « bonne d'enfants » ; « sage-femme » ; « nourrice ».

I.2. « baquet de bois ».

III.1. Emprunt de piém. *bajlot*.III.2. Emprunt d'angl. *to bail*.

I.1. Afr. mfr. *baille* f. « sage-femme, femme qui aide les femmes à accoucher » (1164—1542, CommP_{SIA}G ; Hu ; DolopL ; ChirAlbT ; Ruteb ; BibleMalkS ; 13^e s., Gdf ; GlDouaiE² 468 = TL ; GlDouai 1775, 1776 ; 1340, MirND 1, 92 ; 1343, ibid. 1, 213 ; GIPar 5788 ; Aalma 8280, 8281 ; Cassid [ms. pic. 14^e s.], Gdf ; 1^e m. 15^e s., PassSemD v. 1479 ; LeVerM s.v. *obstetrix* ; 1499, Lagadeuc s.v. *emiegues*)¹, *balle* (1164, CommP_{SIA}G ; 2^e m. 13^e s., SilenceT²), *baile* (13^e—15^e s., ChirAlbT ; CassidP [ms. fin 13^e s.] ; Cassid [ms. pic. 14^e s.], Gdf ; ProprChosMirK ; Metz 1355, SalvG ; GlSalins), *baele* (1367, Gdf), *baille* « domestique qui s'occupe exclusivement des soins à donner aux enfants » (CoincyII9K v. 1176 = TL), « femme attachée au service d'une princesse » (RobDiable var. ms. [env. 1400]), « gardienne, protectrice (fig.) » (CoincyI20K v. 116 = TL), « nourrice » (rég., Provence 1478, CptRoiRenéA 3, 305 ; Huls 1596), apr. *bayla* « nourrice, femme qui allaite un enfant en bas âge » (LVVert [ms. Agde fin 13^e/déb. 14^e s.], Rn ; Avignon env. 1350, R 87, 527 ; Avignon 1355, R 14, 540), *baylla* (SHon [ms. mil. 14^e s.], Rn), *bailha* (env. 1470, Pans 5), *baila* « domestique qui s'occupe exclusivement des soins à donner aux enfants » (Apt 1391, LivreRaisonsProv 36), *bayla* « sage-femme, femme qui aide les femmes à accoucher » (Forcalquier 1489 ; Riez 1512, tous deux MeyerDoc), Riceys *baille*, Metz *bale* (Le Duchat, Mén 1750 = ZZSuppl 2), dauph. *baile* « nourrice d'un jeune enfant » Ch, Isère *bailé* « nourrice gagée » ChF, occit. *baila* Honnorat, *bailo* « nourrice » (dp. 17^e s., M), bdauph. daupha. *b á y l o*, Germanasca, Elva *bailo*, SerresW. *b á e l o* « sage-femme » Z 50, 472, pr. *bailo* (Garcin ; Avril), AlpesM. *b á i l â* (p 991), Nice *baila* « nourrice », Var *b á i l o* « sage-femme » (p 884, 893, 894), BRhône id. (p 873, 882 ; 'éliminé par le mot français' RLiR 12, 268), mars. *bailo* A, Aix *bailo* « nourrice » P, rhod. *bailo* (M, Rivière), Avignon id. Achard, lang. *baile* (rég., Dup 1573 s.v. *bailli*—Cotgr 1611 ; Leip 9 ; 'dans certaines provinces' Lar 1867), *baila* « id. ; sage-femme » Alibert, Hér. *b á i l a* « sage-femme » (p 758), *b á i l ä* (p 768), *b á i l o* (p 778), Agde *bailo*.

Locutions : Afr. *sage baile* loc. nom. f. « sage-femme, femme qui aide les femmes à accoucher » (1256, AldS). Apr. *mettre a la bayla* loc. verb. « mettre en nourrice hors de chez soi » (1393, Pans), occit. *mettre en bailo* M ; Nice *être à baila* « être en nourrice ; se fier aux soins de qn ; se marier sans avoir le sou et trouver la maison prête ». Germanasca *a bailo* loc. adv. « en nourrice », Nice *a baila* Pl.

Sens secondaire : Mfr. *boyle* f. « chèvre élevée pour nourrir de son lait les jeunes enfants » (rég., Beaucaire 1463, Ord 16, 185 = Gdf).

Dérivés : [+ -ITTU] Occit. *baileta* f. « petite nourrice » Honnorat, *beileto* (Vaucluse 2^e m. 19^e s., M), pr. *beileto* « nourrice » Garcin, *beiletto* Avril, rhod. *beileto* (M, Rivière), lang. *baileto* « nourrice de la campagne » Boucoiran. — [+ -ĀTICU] Occit. *beilage* m. « salaire d'une nourrice ; placement d'un nourrisson ; enfant en nourrice » M², Elva *bailage*, pr. « jeune nourrisson confié à une nourrice », *beilage* (tous deux Garcin), *beilagi* « placement en nourrice ; salaire que l'on donne à une nourrice » Avril, Nice *bailage* « action de promener et

¹ Régionalisme 'picard, wallon, champenois, soissonnais' en ancien français (Roques, RLiR 61, 594).

² Cf. les données italo-romanes en continuité, attestées depuis le 18^e siècle: Monaco *bailage* m. « baliatico, tempo in cui il bambino è tenuto a balia ; compenso dato alla nutrice », piém. *bajlagi*, etc. (LEI 4, 461).

de garder un nourrisson » Calvino, lang. *balhatge* « salaire d'une nourrice ; placement d'un nourrisson » Alibert³.

Captations : Occit. *baile* m. « père nourricier » M, Nice id. — Pral *beyliã* v.a. « allever un infante » AGI 11, 339, Nice *bailà* « nourrir » Pl, « promener et garder un nourrisson comme fait la nourrice » Calvino. — Mdauph. *bailú* m. « petit père nourricier ».

I.2. Fr. *baille* f. « baquet de bois en forme de demi-tonneau ou de cône tronqué, spécialement utilisé sur les bateaux » (Rouen 1340, DelisleCpt 274 = TLF ; Rouen 1383, Le compte du Clos des galées au 14^e siècle, éd. Bréard, Paris 1893, 18-9 = Rhlitt 4, 132 ; Coutances 1413, Gdf 4, 686a⁴ ; 2^e m. 15^e s., GdfC⁵ ; 1686, JalN ; dp. Fur 1690)⁶, « vaisseau de bois dans lequel les jardiniers sèment quelques graines particulières » ('dans qq provinces maritimes' EncMAA 1796), « baquet de blanchisseuse » (Lar 1867—1898), « cuve dans laquelle on fait fermenter le raisin » (Lar 1867—1898), verv. *baye* « grand baquet » (1745), *bail* (1761), *bail* m. (1784)⁷, *baille* f. (1798—1800, tous RemDoc3), malm. id. m. (1793, Villers s.v. *copeu*), liég. *bêle* s. « baille, demi-tonneau dans lequel on trempe le linge » ('vieilli' BSLW 45, 232)⁸, havr. *baille* f. « cuve à mortier ; tinette », Canc. « tonneau défoncé par un bout ou scié en deux », mal. « vieux tonneau défoncé pour recevoir l'eau de pluie » (A. Dagnet, La Rance, Saint-Malo 1911, 136), St-Suliac *bāy* « cuve » ALBRAMms, Dol *baille* ('littoral'), bretfr. « baquet sans anses » (rég., Le Gonidec 1819 ; Esnault)⁹, nant. « grande cuve en bois », « récipient ; baquet ; cuve » (rég. 1956—1968, Brasseur), Loirel. *bāy* « cuve » ALBRAMms p 71, Mesquer *baille* « baquet », ang. « cuve ou baquet en bois cerclé pour contenir des liquides, sorte de demi-tonneau », Ouest « cuveau en bois de forme ronde pour la vendange, la lessive », *bail* m. (tous deux rég., RézeauOuest), poit. *baille* f. « baquet de bois sans anse où l'on met de l'eau » (av. 1847), Vendée *bāť* « baquet à lessive » (ALO 798 p 59, 64), *bāy* ibid. p 56, *bāy* m. ibid. p 66, id. f. « cuveau pour le transport de la vendange » ALO 205 p 12, MaraisV. *bāť* « grand baquet », Noirmoutier *bāť* « cuveau pour le transport de la vendange » ALO 205, Sables *bāť* « comporte ; cuve » Chaussée 290, Yeu *bāy* « cuve à lessive » ALF 375, *bāy* ALO 798, *baille* « cuvier, bassine », Triaize *balle* « cuve », Vouvant *bāy* « cuvier en bois ou en métal », DSèvres *bāy* « baquet à lessive » ALO 798 p 11, id. m. ibid., « cuveau pour le transport de la vendange » ALO 205 p 30, *bail* Sefco, Hérisson *bāť* « moitié de tonneau servant de baquet », Niort *baille* f. « cuve de bois, souvent faite d'une moitié de barrique, qui sert à laver le linge » (rég.), Vienne *bāy* « cuveau pour le transport de la vendange » (ALO 205 p 42, 43), id. m. « baquet à lessive » ALO 798 p 43, *bail* « baquet à deux anses pour transporter la vendange, cuvier », *baille* f.

³ Comme le reconnaît WartburgMs, il faut disjoindre frm. *bailleur* m. « celui qui remet les os disloqués, les côtes pliées, enfoncées ou rompues » (Rich 1680—1759), *bailleul* (Fur 1690—Boiste 1829 ; 1754, Enc 4, 454 ; 'vieux' Land 1834—Lar 1898), qui est à classer sous BAJULARE. Guern. *bailleu(l)* m. « père nourricier, ossier » ('on ne se sert plus de ce mot') doit être, lui aussi, dérivé du verbe.

⁴ Après coupure de l'article et du nom dans la forme *labaille* ; donnée à biffer FEW 23, 108b.

⁵ Gay interprète le mot dans cette attestation comme signifiant « palissade ».

⁶ Parallèlement aux français d'Amérique, le mot s'est implanté dans les créoles de l'Océan Indien, des Antilles et de Louisiane, voire BolléeDECOI 1, 101 ; RLiR 43, 410.

⁷ Le genre masculin, dans cette attestation comme dans quelques autres du sud-ouest d'oïl, est probablement dû à l'influence du paronyme frm. *bail*.

⁸ Forme curieuse, voir Gamillscheg Z 43, 556 ; le mot manque dans toutes les autres sources wallonnes consultées, y compris ALW 5, 285-7.

⁹ D'où, avec changement de genre, bret. *baill* m. « bac, écope » (1633), *bailh* (dp. 1732, Deshayes) et non l'inverse comme prétendu par Le Gonidec et DG, voir Henry 24 n 3.

(tous deux MineauR²), Civray *bail* m. « sorte de petite cuve, sorte de vase en bois » Mauduyt, saint. *baye* f. « petit cuvier, vaisseau de bois ayant la forme d'un tonneau coupé en deux et servant surtout au lavage des linges » (dp. 1786), *baille* (dp. fin 18^e s., tous deux Musset), *baye* « cuvier » BM, CharI. *bāy* m. « cuveau pour le transport de la vendange » ALO 205 p 109, « baquet à lessive » ALO 798, *bāy* (ALF 375 p 536 ; ALO 798 p 103, 107), id. f. ibid. p 71, *bāy* (ibid. p 72, 73), *bāt* m. « auge-abreuvoir en bois » ALO 614 p 110, Ré *bāy* « baquet à lessive » ALO 798 p 68, SeudreS. *baille* « baille », Oléron *bāy* « baquet à lessive » ALO 798 p 70, Char. *bāy* ALO 798, id. f. ibid. p 96, *bāy* ibid. p 102, *bāyo* ibid. p 88, *bātō* ibid. p 93, *bātō* ibid. p 118, *bāyō* ibid. p 119, *bāy* « cuveau pour le transport de la vendange » ALO 205 p 94, *bāyo* ibid. p 95, *baille* m. « baille » LiSuppl, Québec id. f. « petite cuve » (1670—1801, RLIR 37, 480-1), « id. (pour entreposer de la viande) » (1755—1756, ibid. 481), « petite cuve employée dans l'industrie du fabricant de sucre d'érable » (1786, ibid. ; 1903, TraLiQ 178 ; Dionne 1909), « cuve en bois pour faire la lessive » (Bellechasse, TraLiQ 178), « contenant de bois utilisé pour abreuver les bêtes » (ALEC 225 ; 389 ; 533 p 40, 41, 45 ; 'Lanaudière' DulongCanad ; MélStraka 1, 334), acad. *bāy* « cuve en bois servant à diverses tâches, notamment au nettoyage des poissons sur les bateaux, à l'alimentation des animaux de la ferme et aux travaux domestiques » ALEC, *bāy*, *bāt* (tous deux Massignon 946 ; 1069 ; 1194), *baille* Cormier, *bāy* « cuve où l'on range le matériel de pêche » (ALVocMarAcad 114, 450), Baie-Ste-Marie, Rivière-Bourgeois *bâille* « cuve », Terre-Neuve *baille* « baquet, cuve en bois ou en acier », « cuve où l'on met les foies de morue » (1861, JalN), SPM. « cuveau », Louisac. « baquet, petit cuveau », Nice *baia* « tonneau coupé en son milieu en forme de cuvier », Muy *bāyō* « auge », mars. *bayo* « sorte de baquet ou moitié de tonneau dont se servent les matelots sur les vaisseaux pour tenir l'eau » A, *baio* « baquet servant au lavage » (1877/1878, M), Aix *bailo* « (t. de mar.) baille » P, lang. *balho*, *baïo* (tous deux Boucoiran), Dord. *bātē* « bassin de fontaine, abreuvoir » (ALLOc 453, 954 p 24.02), LotG. ibid. p 47.03, *bātē* m., *bāt* (tous deux ibid. p 47.01), Gir. *bāyē* ibid. p 33.11, *balhe* f. « cuveau » Palay, *bāy* m. « baquet à lessive » ALO 798 p 124, *baille* f. « cuveau obtenu en sciant une vieille barrique par sa partie la plus convexe » (rég., BoisgontierPaysAquitains), bord. « grand récipient » (rég.). CharI. *bāy* m. « garde-genoux des lavandières » ALO 796 p 74.

Locutions nominales : Frm. *baille à brai* f. « baquet dans lequel on met le goudron destiné au calfatage » (Besch 1845—TLF) ; *baille de calfatage* « baquet qui contient de l'étoupe goudronnée » JalN ; *baille de charpentier/charpenterie* « baquet dans lequel le charpentier de marine entrepose ses outils » (1866, Hugo, Frantext) ; *baille de combat* « baquet rempli d'eau pour rafraîchir les canons pendant une action » (Trév 1771—1943, TLF) ; *baille à déjection* « tinette » (Toulon 1880, TLF) ; *baille à drisse* « baquet à claire-voie, où les drisses sont rangées et lovées en rond » (1847, Bonnefoux et Pâris, Dictionnaire de marine à voiles, Paris ; Jal ; dp. Lar 1867) ; *baille à incendie* « baille qu'on doit disposer à certaines places pour l'utiliser en cas d'incendie » (dp. Lar 1898) ; *baille à lavage* « cuve tronconique servant à l'équipage pour ses ablutions ou laver le linge » (dp. Lar 1898) ; *baille à/de sonde* « baquet qui reçoit la ligne mouillée à laquelle est attachée la sonde » (Trév 1771—1906, TLF) ; acad. *baille à laver* « cuve servant à la lessive ('vieux') ; machine à laver le linge ('courant') » Cormier, Baie-Ste-Marie *bâille à laver* « laveuse », Rivière-Bourgeois « baquet à lessive », Terre-Neuve, Louisac. *baille à laver* ; Baie-Ste-Marie *bâille à vache* « cuve pour abreuver les vaches » ; Terre-Neuve *baille à trawls* « baquet pour ranger les lignes de pêche » ; SPM. *baille à poisson* « cuveau utilisé pour laver ou saler le poisson ».

Bretfr. pleuvoir *par bailles* « à seaux » (1899, Esnault). Frm. *baille-boute* f. « (t. de mar.) moitié de tonneau en forme de baquet » (1751, Enc 2, 16)¹⁰.

Locution verbale : Bord. *avoir de la baille* « avoir de la chance » (rég.)¹¹. [+ -ōSU] bord. *baillous/bayous* (adj.m.) « chanceux »).

Par métaphore : Frm. *baille à brai* f. « navire mal tenu, mal équipé, mal conduit » (1840, EsnaultArg ; Besch 1845—Lar 1867) ; « bateau en mauvais état, mauvais marcheur » (1889, TLF ; dp. Lar 1897), Canc. *baille* « mauvais bateau », mal. « méchant bateau » ; argot *La Baille* nom propre « le vaisseau-école de l'École Navale » (env. 1865, EsnaultArg ; dp. 1890, TLF), « l'École Navale » (1914—1945, EsnaultArg ; dp. Lar 1960), *baille* adj. invar. « de l'École Navale » (1901—1957, EsnaultArg ; TLF) ; *baille électrique* f. « sous-marin » (1915, *ibid.*). Argot *la sainte baille* f. « le préart dans lequel on baigne le néophyte au passage de la Ligne » (1902, EsnaultArg).

Argot (tomber, lancer, se jeter, etc.) *à la baille* « à la mer, à l'eau » (Brest 1767, EsnaultArg), *dans la baille* (GrussDictMarine 1952—1978), frm. *à la baille* (1953—1993, Frantext ; CellardR² ; dp. RobS 1970), Oye *à l'baille*, bretfr. *à la baille*, *dans la baille* (tous deux LeDû), Marillais *dans la bâille*, bord. *à la baille*. Argot *la grande-baille* m. « la mer » (1847, EsnaultArg), frm. id. (dp. RobS 1970), bretfr. id. Esnault. Frm. *baille* f. « eau » (1951, EsnaultArg ; 1954, ColinArg ; Paris 1955, Prigniel 1, 21 ; dp. Lar 1960), nant. id. Argot *baille* f. « pluie » (1963—1972, Boudard, Frantext ; CellardR² ; dp. TLF).

Dérivés : [+ -ĀTU] Civray *baillée* f. « plein un bail » Mauduyt, Québec « contenu d'une baille, d'une cuve » ('Lanaudière' DulongCanad), acad. « contenu d'une baille ; cuvée » (dp. 1925, Cormier), Rivière-Bourgeois *bâillée* « contenu (eau, linge) d'une bâille », Terre-Neuve *baillée* « contenu d'une baille ».

[+ -ĀRE] Gir. *bailler* v.a. « mettre (le filet) à l'eau quand on pêche l'alose » (rég., Suire).

[+ -OTTU] Mfr. *baillot* m. « auget, baquet de bois » (Taillebourg 1518, RézeauOuest 50 ; 1561, DuFouillVénT = Gdf ; Gay ; Hu ; Poille 1609 ; 'vieux langage' AcC 1838)¹², Guern. « cuvier de bois qui a les bords fort bas, tinette, baquet », *b a t o* « cuvette » ALFSuppl 60, *b a y o* « cuve du pressoir » ALN 264, Vendée *b ā y o* « cuveau pour transporter la vendange » (ALO 205 p 57, 65), *b ā t o* *ibid.* p 64, *b ā y o* « baquet à lessive » ALO 798 p 63, Vouvant *b a y o* « cuvier en bois ou en métal ; comporte ronde », DSèvres *baillot* « baquet obtenu en coupant une barrique en deux, utilisé pour la vendange, la lessive ou comme abreuvoir » Sefco, saint. « petite baille » (dp. 1757, Musset), CharI. « baquet obtenu en coupant une barrique en deux, utilisé pour la vendange, la lessive ou comme abreuvoir » Sefco, SeudreS. « petite baille », aun. id. (dp. 1757, Musset), Jonzac « id. ; auge où les maçons mettent le mortier pour le transporter », Char. *b ā y o* « baquet à lessive » ALO 798 p 85, *b ā t o* (*ibid.* p 84, 120), Confolens *baillot* « cuvier ou baquet de bois » (rég. 1643—1762, Boulanger), LotG. *b a y o t* « abreuvoir en bois » ALLOc 403 p 47.20, *b a t o t*

¹⁰ Possible méprise lexicographique, car frm. *boute* f. est donné comme un synonyme de frm. *baille* par Guillet 1678 et Fur 1701—Trév 1771 ; voir FEW 1, 661b, BŪTTIS.

¹¹ Probablement par dérivation synonymique après interprétation comme nom de récipient du substantif des locutions verbales d'origine argotique : *avoir le godet* « avoir de la chance » (1926), *avoir du pot* (dp. 1926), *avoir du vase* (dp. 1928), *avoir du bol* (dp. 1945, tous EsnaultArg).

¹² Musset renvoie en 1478, dans les archives La Trémoille, pour l'emploi de « baillot à porter le mortier », sans citation.

« auge » (ALG 406 p 647, 647NE), Landes *b a y ó t* « auge en planches de forme trapézoïdale » *ibid.* p 664, Gir. *b a t ó t* « cuveau pour le transport de la vendange » ALG 326 p 548, *balhot* « panier en bois à fond rectangulaire usité pour les vendanges ; récipient formé avec un fût coupé » Palay, *baillot* « panier de forme trapézoïdale, en planches de pin ou en matière plastique, utilisé pour les vendanges et les travaux du jardin » (rég., BoisgontierPaysAquitains), bord. « panier en bois à fond rectangulaire où les coupeurs mettent le raisin » (rég.), Médoc *balhòt* « panier à vendange en bois » Viaut 52. CharI. *baillot* m. « garde-genoux des lavandières » Sefco, *b ā y o* ALO 796 p 74, *b a y o* *ibid.* p 103.

Frm. *baillotte* f. « (t. de marine) seau » (Aubin 1736; Enc 1751 = JalN ; 1771, Mélsimone 599), « sorte de baquet » (Boiste 1803—Lar 1948), Ouest « petit cuveau en bois ; barrique coupée en deux » (rég., RézeauOuest), Vendée *b a t o t* « cuveau pour transporter la vendange » ALO 205 p 63, *b ā y o t* (*ibid.* p 12, 65), *b a t o t* « baquet à lessive » ALF 375 p 521, *b ā y o t* ALO 798 p 62, Sables *b a t o t* « petite comporte » Chaussée 290, Elle *baillotte* « cuve », « récipient circulaire en bois ou en tôle galvanisée pour lessive, vendanges, abreuvoir », DSèvres *b ā y o t* « cuveau pour transporter la vendange » ALO 205 p 52, « baquet à lessive » ALO 798, *baillotte* SefcoSuppl, « petite cuve en bois où l'on met la vendange » (dp. 1772, Lalanne), Vienne *ibid.*, « id. ; baquet » MineauR², VienneS. *b ā y o t* « baquet à lessive » ALO 798, saint. *baillote* « petite baille » (dp. fin 16^e s., Musset), Ré *b ā y o t* « baquet à lessive » ALO 798 p 67, Char. *b a t ó t o* *ibid.* p 90, Gir. « cuveau pour le transport de la vendange » ALG 326 p 548, *b a t ó t æ* (*ibid.* p 634NO, 635, 635NO), *baillotte* « petite comporte à vendange portée sur l'épaule » (rég. vieux, BoisgontierPaysAquitains). Par analogie de forme : Ouest *baillotte* f. « petit meuble dans lequel on plaçait le bébé debout, enfoncé jusqu'à mi-corps » (rég., RézeauOuest), poit. « sorte de panier dans lequel on place debout les jeunes enfants » LarM 2, 104, Vendée *baillote* « récipient en paille clissée ou parfois creusé dans un tronc d'arbre, dans lequel on maintient les jeunes enfants debout » Sefco, Vouvant *b a y o t* « sorte de caisse ronde, parfois en paille tressée, dans laquelle on met le jeune enfant debout », DSèvres *baillote* « récipient en paille clissée dans lequel on maintient les jeunes enfants debout » Sefco, *b a y o t* « sorte de boîte en forme de chaise pour les enfants » ALFSuppl 37 p 418¹³), Hérison *b a t o t* « esp. de haut panier en paille et ronce où l'on place les petits enfants au maillot, debout, supportés par les aisselles », bgât. *baillotte* « bois creusé où l'on dépose les enfants au maillot », Vienne *baillote* « récipient en paille clissée dans lequel on maintient les jeunes enfants debout » Sefco, « sorte de boîte ronde, de hotte où l'on place les bébés » MineauR². Par métaphore : DSèvres *baillote* f. « bedaine » Sefco. Saint. *baillotte* f. « creux dans les rochers où l'on va se baigner ». — Dérivés : [+ -ĀTU] Guern. *baillottaie* f. « contenu d'un cuvier », DSèvres, Vienne « contenu d'un *baillot* » Sefco. [+ -ĀRIU] Gir. *balhoutè* m. (f. -re) « vendangeur ; porteur du *balhot* » Palay, bord. *baillotier* « porteur de hotte aux vendanges qui amène la vendange à la baille » (rég.). — [+ -IDIĀRE] Gir. *balhartejà* v. « porter, utiliser le *balhot* » Palay¹⁴).

¹³ A biffer FEW 23, 27a, voir BaldEtyM 2, 295.

¹⁴ Avec influence du type de St-Estèphe *baiard* « civière à claire-voie » (voir BATĀRE I.1.c.α.) ?

[+ -ITTU] Vienne *baillet* m. « baquet ; cassette en bois, panier de vendangeur (en qq lieux) » (MineauR² ; Sefco), Dord. *b ā t ē* « cuveau pour transporter la vendange » ALO 205 p 122, *b a t ē* « auge » ALG 406 p 634.

Poit. *baillette* f. « petite baille, baquet » (1660, Rolea 123 ; av. 1847), Vendée *baillète* « baquet ; cuve de vendange faite d'un fût coupé en deux » Sefco, *b ā y ē t* « cuveau pour transporter la vendange » ALO 205 p 19, *b a t ē t* « cuve à lessive » (ALF 375 p 458, 459), MaraisV. « baquet ; cuve de pressoir », *baillette* « petite baille, baquet » (1847), Noirmoutier *bayette* « baquet en bois fabriqué avec un tonneau coupé en deux », *b a t ē t* « cuve à lessive », Yeu *b a y ē t* (tous deux ALF 375), Sables *b a t ē t* « petite comporte » Chaussée 290, Vienne *baillette* « petit cuveau en bois ; barrique coupée en deux » (rég., RézeauOuest), « baquet » MineauR², *b ā y ē t* « baquet à lessive » ALO 798 p 45, Vienne *baillète* « baquet ; cuve de vendange faite d'un fût coupé en deux » Sefco, Châtell. *baillette* « baille, baquet, petite cuve ». Par analogie de forme : Vienne *baillette* « petit meuble dans lequel on plaçait le bébé debout, enfoncé jusqu'à mi-corps » (rég., RézeauOuest)¹⁵.

III.1. Germanasca *bailot* m. « bébé pris en nourrice, qu'on allaite ».

III.2. Acad. *béler* v.a. « écoper, vider l'eau de (une embarcation) » (dp. 1971, Cormier), Terre-Neuve *b ē l ē*.

Le féminin de lt. *BĀJULUS* « porteur » a connu un destin indépendant de celui-ci, puisqu'il n'est attesté au sens de « porteuse » qu'en latin médiéval, à partir du 8^e siècle (Paul Diacre, MltWb). L'adjectif lt. *gerulus*, *-a*, *-um* adj. « qui porte » était souvent substantivé pour dénommer des esclaves chargés de porter diverses choses : *gerulus* m. « porteur », *gerula* f. « porteuse ». Le féminin a été affecté à une fonction très spécialisée : lt. *gerula* f. « femme chargée à côté de la nourrice du soin des très jeunes enfants » (3^e—4^e s., ThesLL 6, 1953), mais n'a pas eu de postérité. Au contraire, ltard. *BĀJULA* f. « bonne d'enfants », créé sur son modèle, est attesté chez Grégoire de Tours (6^e s ; ThesLL 2, 1687), confirmé au siècle suivant par Jonas de Bobbio (641/642, MltWb), puis dans les Gloses de Reichenau (déb. 9^e s., GlReichK 'Gerule : portatrici, baiole') et poursuivi dans les domaines galloroman (I.1.),

¹⁵Comme l'a déjà signalé Gamillscheg, un certain nombre de données doivent être écartées de l'article *BAJULA* (FEW 1, 206a). Tel est le cas de norm. *bayon* « cuve du pressoir dans laquelle tombe le jus des pommes », *béyon*, *béleron* ; voir ALN 264 pour la répartition des différentes formes. Le point de départ est une substantivation de mfr. *berlonc* adj. « oblong » (1400, FEW 5, 411a, *LÖNGUS*), comme dénomination d'un cuvier de forme oblongue, d'où, par métathèse, *b ē l r ô*, ou, avec simplification régulière du groupe consonantique *-rl-*, le type *b ē l ô*, connu depuis norm. *bellon* m. « grand cuvier des pressoirs pour le cidre » (env. 1550, Goub ; Trév 1771 ; FEW 5, 411a). Les autres types sont vraisemblablement liés à celui-ci par des croisements secondaires, comme Wartburg l'a admis (FEW 5, 419b, n 17) pour Orne *banon* « cuve qui reçoit le cidre lorsqu'on presse les pommes » (FEW 1, 327a, *BENNA*). Frm. *béron* m. « ouverture pratiquée au fond d'un pressoir, pour l'écoulement du liquide » (dp. 1700), etc. (FEW 1, 349a, *BIBERE*) doit être responsable du type *b ē r ô* (ALN 264). Enfin le type *b e y ô* qui occupe une petite aire au centre de l'Orne (ALN 264) appartient certainement au même ensemble lexical, sans rapport avec fr. *baille*.

Gilh. *balatou* m. « baquet ou cuvier de bois » ; *balato* f. « grand baquet », rattachés avec doute à *BAJUL A* (FEW 1, 206a), sont à classer sous *BENNA* avec respectivement : Romans *balâton* « petit baquet » et Romans *balâte* « benne » (FEW 1, 328b) ; voir encore ALMC 1176 ; ALLy 206 ; ALP 669.

italoroman : frioul. *bàe* « nourrice », *bàje* (tous deux DESF), lad. *bàila* EWD, it. *baila* (av. 1306—1867, LEI 4, 456) et, avec métathèse des consonnes internes, par it. *bàlia* (dp. 1^e m. 13^e s., LEI 4, 466), et rhétoroman : engad. *bela*, sursilv. *baila* (dp. Bifrun, tous deux Dicz 2, 297). En galloroman le sens s'est fixé selon les époques et les lieux sur l'une ou l'autre des fonctions attribuées aux femmes chargées des enfants en bas âge : « bonne d'enfants », mais aussi « nourrice » ou « sage-femme ». Dès les plus anciennes attestations l'usage du mot paraît régionalisé, en français comme en occitan.

Le mot est aussi représenté en français comme dénomination d'un récipient (I.2.), sens qui n'est pas attesté en latin¹⁶. Il se pourrait que les données romanes remontent à l'emploi adjectival ltard. *bajulus*, *-a*, *-um* adj. « qui porte » (3^e—6^e s., ThesLL 2, 1687) dans un qualificatif de CŪPA ou TĪNA, par exemple, ultérieurement substantivé. Car il y a le précédent de lt. *gerulus*, *-a*, *-um* adj. « qui porte » dont une forme féminine substantivée est à l'origine de dénominations de cuves, de seaux et de hottes en domaines italoroman, galloroman et rhétoroman (voir FEW 4, 123-4, GĚRŪLUS), le parallélisme avec (I.1.) étant notable. En outre les données françaises ne sont pas isolées ; leur correspondent les dénominations italoromanes qui représentent une forme au départ non syncopée : ahit. *basla* f. « bacino, vaso » (1521), aberg. *basia* (15^e s.), etc. (LEI 4, 489-91), d'où, par emprunt, hengad. *besla* « assiette » (dp. 1560, Dicz 2, 324), et le dérivé sarde *bayòne* « recipiente de sughero » (DES 1, 167), de même que les formes brittoniques, qui sont empruntées au latin : cymr. *baeol* « cuveau », mcor. *baiol*, mbret. *beaul*, bret. *beol* (Ped 216 ; Loth 136). Le mot n'est attesté que dans le nord et l'ouest du domaine d'oïl, où il s'est confiné au français de la marine et d'où il s'est diffusé par voie maritime, le long des côtes, de même qu'en occitan (ci-dessus), en breton (voir n 9) et dans les langues germaniques : mangl. *beyle* « (t. de marine) seau » (1466), angl. *bayle* ('old' 1867), *bail* (1772/1784), d'où *to bail* v.a. « écoper » (dp. 1613, tous OED²), et mnéerl. *balie* « baquet, cuve » (DeVriesNeerl), d'où dan. *balje*, suéd. *balja* (FalkTorpNorw 45), mball. *balge*, ball. *balje* (Kretschmer 72).

(III.1.) est un emprunt ponctuel du dérivé en [-OTTU] piém. *bajlot* m. « bambino dato a balia, allievo ; il bambino che si prende ad allattare ; figlio di latte », etc. (LEI 4, 460). (III.2.) est emprunté d'angl. *to bail* (ci-dessus).

REW 886 ; FEW 1, 205-6 ; LEI 4, 456-510, BAIULUS/BAIULA ; Gamillscheg Z 43, 556. — Chauveau.

¹⁶ Mlt. *aquae bajula* « holder, container, stoup » (1415, Latham) est trop tardif.